Les professionnels de santé sont présents sur le sud du département de la Manche

evaluation
partenaires
partenaires
souffrance
exclusion orientation
echanges mental vie mal
coordination precarte
soutien soins
informations mobilite
informations wilnerabilité

vulnérabilité





Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

02 33 60 73 47 emppa@ch-estran.fr EquipeMobilePrécaritéExclusion

"Ne laisser personne sur le bord du chemin de la vie"

Sud ***
Manche Centre hospitalier de l'estran

02 33 60 73 47 emppa@ch-estran.fr

Equipe Mobile Précarité Exclusion

- Vous connaissez une personne en situation de précarité, d'exclusion ou de vulnérabilité et qui a peut-être besoin de soins.
- Vous êtes professionnel, bénévole, élu ou proche de celle-ci et ne savez comment l'aider.
- Une équipe composée de professionnels spécialisés (psychiatre coordonnateur, psychologue, infirmiers) est prête à vous accompagner pour trouver une solution.

Ses missions

- L'équipe favorise l'accès aux soins des personnes vulnérables ayant des troubles psychiques et/ou somatiques liés à l'exclusion et/ou aux difficultés sociales.
- ► Elle participe au repérage des troubles psychologiques, des dépressions, des conduites addictives (alcool, drogues...), des signes précurseurs de geste suicidaire et de toutes pathologies psychiatriques.

Elle exerce ses missions en répondant à deux objectifs :

- Aller au devant de ces personnes repérées ou non, quels que soient les lieux où leurs besoins s'expriment.
- Assurer une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les autres acteurs de première ligne en charge des personnes en situation de précarité et d'exclusion.

Ses actions

Elles s'adressent à 2 publics différenciés :

Les personnes en situation de précarité et d'exclusion

- Les rendez-vous sont fixés et assurés par l'équipe dans les lieux sociaux fréquentés par les personnes en difficulté
- Des entretiens individuels sont menés en tout lieu
- L'accueil, l'orientation et l'accompagnement sont organisés par notre équipe

Les acteurs de première ligne (travailleurs sociaux, associations, élus, aidants)

- Information au repérage
- Echanges sur les pratiques et savoirs
- Actions de soutien (information, conseil, supervision)
- Développement du travail en réseau

Accueil téléphonique

domicile.

Du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h
En cas d'urgence, vous pouvez
contacter le service d'urgence
le plus proche de votre